

■ **All Bikes Valentin Jankov**, à Ursy, raison individuelle, atelier de cycles et motos, vente et réparations en tous genres (FOSC du 04.08.2000, no 150, p. 5317). Par ordonnance du 12 novembre 2001, le président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la clôture de la faillite du titulaire. Cette raison sociale est radiée d'office, en application de l'art. 66 al. 1 ORC.
Journal no 53 du 12.03.2002
(00395036)